

PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

ÉCOLE INTERNATIONALE DU MONT- BLEU

45, rue Boucher
Gatineau (Québec) J8Y 6G2
819-777-5921

ecole.mont-bleu@csspo.gouv.qc.ca

www.internationale dumontbleu.csspo.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Ontario

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Définition du projet éducatif	3
Contenu du projet éducatif – Encadrements légaux	3
Contexte de l'école	4
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	6
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	7
Synthèse des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	8
Mission, vision et valeurs du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.....	11
Mission, vision et valeurs de l'école	13
Enjeux, orientations, objectifs et cibles propres à l'établissement	14
Adoption au conseil d'établissement	17

DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

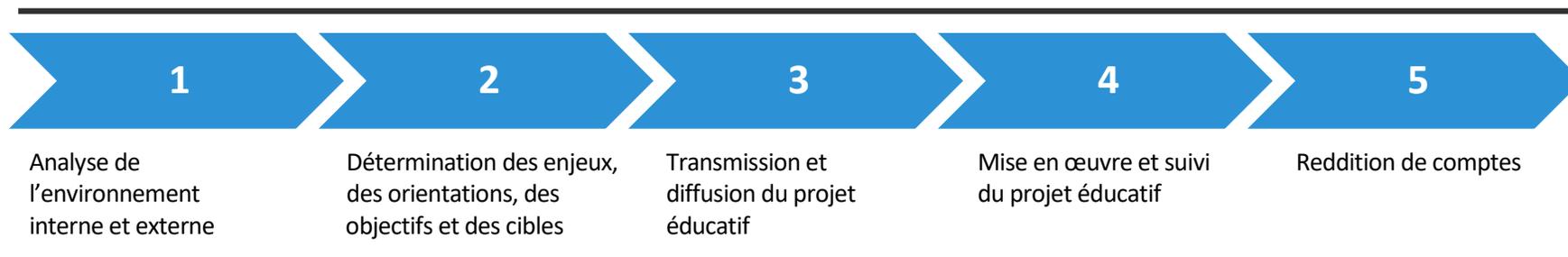
Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF - ENCADREMENTS LÉGAUX

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Étapes de l'élaboration du projet éducatif



CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'École internationale du Mont-Bleu est située en milieu urbain, dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. L'indice de milieu socio-économique est de rang décile 6¹. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'école accueille au total 428 élèves, soit 220 garçons et 208 filles. Parmi l'ensemble des élèves, 42 bénéficient d'un plan d'intervention et 105 ont une langue maternelle autre que le français. Nous retrouvons au sein de l'école une grande diversité culturelle : les familles sont issues de plus de 25 ethnies différentes. L'équipe du personnel est formée d'environ 50 membres.

L'École internationale de Mont-Bleu dispense à ses élèves l'enseignement primaire et le programme primaire du Baccalauréat international (BI) de la maternelle à la 6^e année. L'école fait partie de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) et a été la première école autorisée en Outaouais à dispenser le programme primaire. Le programme offre la possibilité aux élèves de développer leur curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires à bâtir un monde meilleur. Dès la 3^e année, l'ensemble des élèves du CSSPO a la possibilité d'évoluer au sein d'un groupe où le rythme d'apprentissage est accéléré, ce qui favorise le plein développement de leur potentiel. Une sélection est faite tout en respectant les critères de notre politique d'admission. Aussi, dès leur entrée en 1^{re} année du 2^e cycle, les élèves ont l'occasion de se familiariser avec la langue et la culture espagnoles.

Notre école jouit d'une réputation enviable, les élèves sont heureux et fiers de la fréquenter et le personnel d'y travailler. Les parents sont satisfaits des réalisations de l'école ; ils comptent parmi les partenaires qui ont à cœur le cheminement de leur enfant et s'impliquent activement. Un fort sentiment d'appartenance s'est développé au fil du temps. Le climat harmonieux permet la réalisation de nombreux projets qui entretiennent le dynamisme de l'école et collaborent à sa renommée.

Sur le plan pédagogique, l'école reste particulièrement attentive à la réussite des élèves. Une attention particulière est portée à la réussite en français et en mathématiques. Les résultats aux bulletins dont les données sont extraites de *Lumix* nous permettent de constater que les taux de réussite et

¹ https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indices-defavorisations_2021-2022.pdf

les moyennes des élèves en français et en mathématiques se situent au-dessus de ceux de l'ensemble du CSSPO (fin d'année 2023).

- En écriture, les taux de réussite se situent entre 90,7 % et 100 % ; les moyennes se situent entre 80,9 % et 88,4 %.
- En lecture, les taux de réussite se situent entre 90,7 % et 100 % ; les moyennes se situent entre 80 % et 86,8 %.
- En mathématique résoudre, les taux de réussite se situent entre 90,7 % et 98,7 % ; les moyennes se situent entre 71,8 % et 89,4 %.
- En mathématique raisonner, les taux de réussite se situent entre 89,7 % et 100% ; les moyennes se situent entre 80,9 % et 90,2 %.

En ce qui concerne **le sentiment de sécurité des élèves**, le sondage QSVE-R (administré auprès des élèves de 2^e et 3^e cycles en 2021-2022) révèle qu'une forte majorité d'entre eux se sentent en sécurité à l'école (95%) et connaissent les différentes formes de violence. Le taux d'intimidation est faible et il y a une diminution de 26% d'actes de violence verbale (comparativement à 2020). Les élèves considèrent que la position des adultes est claire en regard de l'intimidation (79%), une augmentation de 10,5%. À l'école, le lieu à risque est le terrain de l'école. Les moments où la violence se manifeste davantage sont les récréations et le dîner. Les élèves révèlent à 91% à être empathique envers les autres en dénonçant la violence verbale à un membre du personnel, un camarade ou un proche (parent) comparativement à 85,8% en 2021.

En ce qui concerne **les saines habitudes de vie des élèves par la pratique d'activité physique et une saine alimentation**, le sondage maison (administré auprès des élèves de 2^e et 3^e cycles) révèle :

Forces :	Vulnérabilités :
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 13% (2021) du nombre d'élèves qui font 60 minutes et plus d'activité physique modérée à élevée (APMÉ) par jour. - Maintien de ce nombre d'élèves (46,51%) en 2022 qui font 60 minutes et plus d'activité d'intensité modérée à élevée (APMÉ) par jour. - Légère augmentation du nombre d'élèves (11,63%) en 2022 qui font moins de 15 minutes d'APMÉ par jour. - Augmentation marquée du nombre d'élèves (71%) en 2022 qui font entre 10-15 minutes d'APMÉ lors des récréations AM et PM comparativement à 59% en 2021. - Lors des récréations du midi, augmentation assurée du nombre d'élèves (64%) qui font entre 20 et 30 minutes d'APMÉ comparativement à 50% en 2021. - Lors des récréations du midi, maintien du nombre d'élèves (21%) en 2021 et en 2022 qui en font moins de 10 minutes. - Maintien du nombre d'élèves (41,52%) en 2022 qui font plus de 60 minutes d'APMÉ après l'école comparativement à 41% en 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> - Légère diminution du nombre d'élèves (17%) qui en font moins de 5 minutes comparativement à 18% en 2021. - Légère diminution de la proportion du nombre d'élèves (45%) en 2022 qui utilisent le transport actif pour le déplacement entre l'école et la maison comparativement à 48% en 2021.

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Membres du comité de pilotage	
Membres de l'équipe-école	<ul style="list-style-type: none">- Cynthia Lévesque, enseignante 1^{er} cycle- Isabelle Charron, enseignante 2^e cycle- Geneviève Martin, enseignante 3^e cycle- Hilda Dib, enseignante spécialiste- Lyne Brennan, technicienne SDG- Margarida Bulhoes, enseignante 3^e cycle
Élèves	
Parents de l'école	<ul style="list-style-type: none">- Marjorie Gasse, vice-présente de l'OPP
Partenaires communautaires	<ul style="list-style-type: none">- Ariane Bernard-Piché, parent
Membres du conseil d'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Marie-Pier Thibeault, présidente- Julie Plourde, vice-présidente- Vincent Fournier, secrétaire- Danik Paillé, membre parent- Julie Boisvert, membre parent
Membre de la direction de l'école	<ul style="list-style-type: none">- Chantal Cousineau

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Sondage

Destinataires :

Date :

Nombre de réponses :

Questionnaire

Destinataires : Élèves de 4^e-5^e-6^e année et tous les parents de l'école

Date : Février 2023

Nombre de participants : 213 élèves et 78 parents

Focus group

Destinataires : Membres du personnel de l'école

Date : Mai et décembre 2022

Nombre de participants : 38 (enseignants, TES et éducateurs du SDG)

Groupe de partage

Destinataires :

Date :

Nombre de participants :

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Consultation menée auprès des membres du personnel

Forces de l'école :	Vulnérabilités du milieu :
<ul style="list-style-type: none">- Entraide, collaboration et soutien au niveau de l'école- Accueil des nouveaux membres de l'équipe- Rencontres collaboratives- Prévention pour les difficultés d'apprentissage (soutien de l'orthopédagogue en sous-groupe ou en classe)- Services à l'élève (SASAF, orthophoniste, etc.)- Engagement de l'OPP dans les différentes activités de l'école- Activités extérieures organisées par les enseignants d'éducation physique- Matériel pour faire bouger les élèves- Grande cour d'école- Travail d'équipe entre les différents membres du personnel- Communication entre le personnel (temps d'échange, rencontre à tous les jours au SDG, etc.)- Volonté de s'améliorer du personnel enseignant- Qualité de l'enseignement dispensé à l'école- Engagement du personnel- Ressources bien réparties (2 orthopédagogues)- Travaux faits sur la lecture (séquences, priorisation des savoirs essentiels, etc.)- Stabilité des équipes-niveaux- Présence, accessibilité, implication et leadership de la direction et de la coordonnatrice du programme international- Activités de reconnaissance et de valorisation pour les élèves- Respect des normes et modalités du programme international	<ul style="list-style-type: none">- Difficultés des élèves en écriture- Respect des élèves face aux adultes- Violence verbale des élèves- Efficacité de la gestion des comportements- Ateliers de psychomotricité au préscolaire- Limitation des services offerts par les professionnels- Manque de communication inter-cycles (enseignement, évaluations, etc.)- Faire bouger les élèves davantage sur l'heure du dîner et au service de garde- Avoir du soutien pour répondre aux besoins des élèves HDAA- Surveillance active lors des récréations

Consultation menée auprès des élèves

Retour sur les objectifs portant sur la LECTURE et la RÉOLUTION DE PROBLÈMES du projet éducatif précédent

Plus de 70 % des élèves trouvent que leur enseignant leur présente une grande variété d'activités pour travailler la lecture et la résolution de problèmes.

Plus de 82 % des élèves affirment recevoir toujours ou souvent l'aide nécessaire lorsqu'ils éprouvent une difficulté en lecture ou en résolution de problèmes.

70 % des élèves n'ayant pas le français comme langue maternelle disent avoir reçu les outils nécessaires pour travailler la lecture.

Retour sur les objectifs portant sur les normes du PROGRAMME PRIMAIRE DU BI et le CLIMAT HARMONIEUX DE L'ÉCOLE du projet éducatif précédent

Plus de 75 % des élèves attestent s'engager dans les modules de recherches (BI).

36 % des élèves affirment connaître et mettre en pratique le profil de l'apprenant (BI) à plusieurs occasions tandis que 46 % affirment souvent.

Plus de 86 % des élèves se sentent en sécurité à l'école.

72 % des élèves sentent que l'adulte intervient lorsque qu'ils vivent une situation difficile et 75 % sentent que l'adulte les écoute.

Retour sur l'objectif portant sur les HABITUDES DE VIE du projet éducatif précédent

41 % des élèves affirment participer à des activités physiques modérées à élevées pendant au moins 60 min tandis que 45 % affirment souvent.

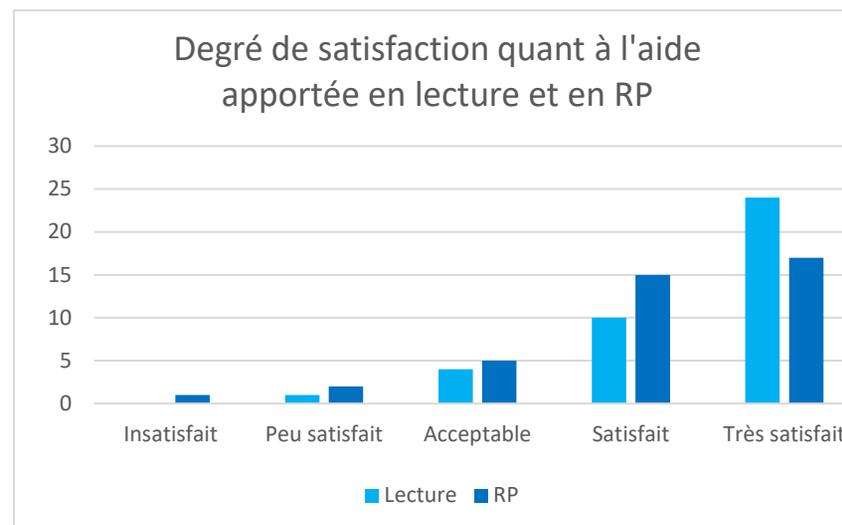
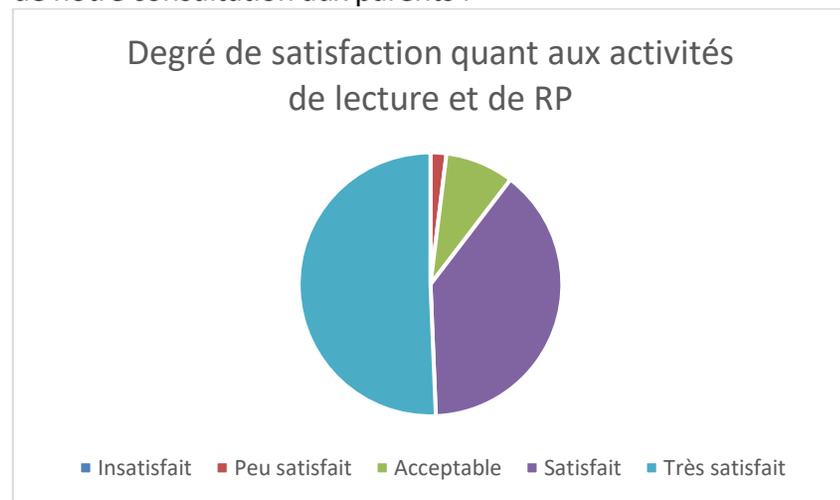
Plus de 70 % des élèves s'engagent dans des activités physiques avec leurs camarades lors des récréations.

Parmi les élèves qui résident dans le quartier, 65 % des élèves disent utiliser le transport actif pour se déplacer à l'école.

Plus de 50% des élèves tentent toujours de favoriser des collations-santé et la consommation d'eau tandis que 32 % tentent souvent de le faire.

Consultation menée auprès des parents

En ce qui a trait à **la pédagogie**, le degré de satisfaction des parents est très élevé quant aux activités offertes et aux moyens mis en place pour pallier les difficultés que ce soit au niveau de la lecture ou au niveau de la résolution de problèmes. Voici quelques statistiques ressorties de notre consultation aux parents :



Pour ce qui concerne **l'application des normes du programme primaire du BI**, les parents affirment qu'ils sont satisfaits quant à l'engagement de leur enfant dans les modules de recherche proposés par leur niveau. Ils sont également contents à plus de 87 % des valeurs véhiculées par l'école à travers le programme primaire du BI (intègre, audacieux, ouvert d'esprit, etc.).

En ce qui a trait **au climat harmonieux à l'école**, tout comme les élèves, les parents affirment que leur enfant se sent en sécurité à l'école. Ils sont également à plus de 82 % satisfaits des interventions des adultes lorsque leur enfant vit une situation/un conflit. 79 % des parents ayant répondu au sondage reconnaissent que les adultes sont à l'écoute des besoins de leur enfant et leurs interventions mènent à la résolution d'une situation vécue par leur enfant.

Pour ce qui concerne **des saines habitudes de vie**, les parents expriment un degré de satisfaction élevé quant à la participation de leur enfant à des activités physiques modérées à élevées pendant au moins 60 minutes. Ils sont également contents de l'engagement de leur enfant à bouger activement pendant les récréations et de favoriser des collations-santé et la consommation d'eau dans le but d'améliorer une saine alimentation à l'école.

MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Mission

La mission fait référence à la raison d'être et le rôle du CSSPO est défini dans l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision

La vision décrit l'ambition du CSSPO en tant qu'organisation et l'impact que le centre de services scolaire souhaite avoir dans son milieu.

Fier pionnier en innovation pédagogique, où la collaboration et le vivre-ensemble guident nos actions, notre centre de services scolaire est une organisation apprenante inclusive et rigoureuse qui favorise la réussite, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Valeurs

Les valeurs correspondent aux convictions collectivement partagées et décrivent les comportements essentiels à la réalisation de la mission, de la vision et des objectifs du PEVR 2023-2027.

Les valeurs que le CSSPO a choisi d'intégrer dans son PEVR 2023-2027 sont :

- La collaboration
- La bienveillance
- L'engagement
- L'équité

MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (suite)

La collaboration	La bienveillance	L'engagement	L'équité
<i>Travailler ensemble à une œuvre commune</i>	<i>Disposition favorable envers autrui</i>	<i>Participer activement à la vie de l'organisation</i>	<i>Attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de justice naturelle</i>
<p>Cette valeur indique qu'un climat de convivialité et une ambiance propice au choc des idées et à la bonification de celles-ci s'installent, afin que les idées individuelles se placent au service d'un projet collectif qui deviendra porteur de sens. Au CSSPO, ça se traduit par le fait de favoriser les échanges et l'analyse collective de pratiques pour qu'ensemble on développe une plus grande expertise dans un souci d'amélioration continue.</p>	<p>Cette valeur démontre la capacité à faire preuve d'indulgence, de respect et d'attention envers autrui d'une manière empathique et compréhensive. Au CSSPO, ça se traduit par le mieux vivre-ensemble pour permettre aux élèves et au personnel de faire valoir leur diversité, de développer un sentiment de bien-être, de s'épanouir, et de rehausser leur niveau de compétence dans un contexte d'encadrement sain et sécuritaire.</p>	<p>Cette valeur signifie une forte adhésion, ainsi qu'un sentiment d'appartenance de la communauté éducative à la mission, à la vision et aux orientations de l'organisation. Au CSSPO, ça se traduit par l'investissement de chacun aux projets stimulants et aux défis à relever en vue de la réussite des élèves sous toutes ses formes.</p>	<p>Cette valeur signifie une justice qui se rapproche des besoins réels d'une personne, pour lui offrir des services adaptés et équitables. Au CSSPO, ça se traduit par l'importance de faire preuve de jugement critique et de s'appuyer sur la compétence de la communauté éducative pour appliquer avec discernement les règles et les normes en vigueur.</p>

MISSION, VISION ET VALEURS DE L'ÉCOLE

Mission

L'école a pour mission dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif (LIP, Art. 36, 2^e paragraphe).

Vision

Nous encourageons les élèves à développer la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires à bâtir un monde meilleur et plus paisible. Nous avons à cœur le développement de l'élève et nous nous concentrons sur ses capacités de recherche et de découvertes.

Valeurs

BIENVEILLANCE

- C'est la volonté d'une personne de vouloir le bien et le bonheur d'autrui. Une attitude bienveillante envers les autres se traduit par les marques de politesse, le respect, l'écoute attentive, l'empathie, la gentillesse. Par ses paroles, ses gestes et ses attentions, la personne bienveillante fait preuve d'optimisme en soulignant les qualités et les bonnes actions de l'entourage.

COOPÉRATION

- Action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une action commune. Elle décrit un état d'esprit et un mode de comportement où les individus conduisent leurs relations et leurs échanges d'une manière non conflictuelle ou non concurrentielle.

CONFIANCE EN SOI

- Reconnaître ses forces et ses défis et s'accepter tel que l'on est. Croire en son potentiel et en ses capacités pour oser prendre des risques.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Orientation 1

Assurer la réussite éducative de tous les élèves

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif 1 : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70 % et plus au bilan en écriture à chaque niveau.		
	22-23	2027
	1 ^{re} année : 81,5 %	1 ^{re} année : 85 %
	2 ^e année : 94,5 %	2 ^e année : 90 %
	3 ^e année : 69,2 % R (Régulier)	3 ^e année : 70 % R
	4 ^e année : 84 % R	4 ^e année : 80 % R
	5 ^e année : 56 % R	5 ^e année : 65 % R
	6 ^e année : 96,2 % R	6 ^e année : 85 % R
Proportion des élèves ayant obtenu plus de 70% à la compétence écrire		
Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif 2 : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 80% et plus en raisonnement mathématique aux épreuves de fin de cycle.		
Proportion des élèves ayant obtenu plus de 80% à la compétence raisonner en 4 ^e année en classe	<i>Juin 23</i> 84,6 %	85 % ou plus
Proportion des élèves ayant obtenu plus de 80% à la compétence raisonner en 6 ^e année	<i>Juin 23</i> 89,7 %	85 % ou plus

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif 3 : Diminuer la proportion d'élèves qui sont considérés à risque (69 % et moins).		
Proportion d'élèves ayant 69 % et moins en lecture à la fin de l'année scolaire	22-23 1 ^{re} année: 18,5 % 2 ^e année: 3 % 3 ^e année : 46,2 % R (Régulier) 4 ^e année : 24 % R 5 ^e année : 20 % R 6 ^e année : 3,8 % R	2027 1 ^{re} année : 15 % 2 ^e année : 15 % 3 ^e année : 40 % R 4 ^e année : 20 % R 5 ^e année : 25 % R 6 ^e année : 20 % R

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Orientation 2

Favoriser le bien-être et l'inclusion de tous nos élèves

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
Objectif 4 : Assurer la cohérence et la cohésion dans les interventions de tout le personnel pour encadrer les élèves.		
Proportion d'élèves qui disent que le personnel intervient lors de situations conflictuelles	QSVE-R 21-22 79%	83%
Proportion d'élèves qui sont en accord avec les sanctions que les élèves reçoivent	QSVE-R 21-22 75%	80%

ADOPTION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N° de résolution : CÉ 23-24-15

Monsieur Sébastien Fournier appuyé par madame Ariane Bernard-Piché propose l'adoption du projet éducatif de l'École internationale du Mont-Bleu, tel que déposé à la séance régulière du conseil d'établissement du 12 octobre 2023.



Signature de la direction de l'école